



Construction

Dommages excédentaires : assurance complémentaire et excédentaire

Couverture personnalisée contre les sinistres catastrophiques

En une fraction de seconde, un sinistre catastrophique mettant en cause la responsabilité civile peut être désastreux pour le bilan et les activités d'une entreprise de construction. L'équipe de CNA Canada spécialisée en assurance complémentaire et excédentaire dans le domaine de la construction aide les entreprises de toutes tailles à se préparer aux imprévus, en leur proposant des polices d'assurance complémentaire et excédentaire qui offrent une couverture et un soutien essentiels au moment où elles en ont le plus besoin.

CNA Canada est l'une des premières compagnies d'assurance nationales à offrir une police d'assurance complémentaire et excédentaire et possède depuis des années des compétences constantes et stables sur le marché de l'assurance complémentaire et excédentaire. Sa profonde expertise technique, son vif intérêt pour le secteur et son approche flexible en matière de souscription lui permettent de collaborer avec les courtiers pour développer des solutions de couverture personnalisées qui répondent aux besoins uniques de chaque client.

Caractéristiques de l'assurance

CNA propose des solutions en matière d'assurance complémentaire et excédentaire qui aident les entreprises à répondre aux besoins du marché et à se préparer aux nouvelles tendances, et ses formulaires modernes et simples renforcent la confiance et proposent une couverture plus uniforme. CNA peut offrir jusqu'à 10 millions de dollars sur une base principale et jusqu'à 25 millions de dollars sur une base excédentaire.

Principales garanties (le cas échéant)

- Gestion des crises
- Obligation de défense
- Montant de garantie par projet / par emplacement (voir la police sous-jacente)
- Cotisation principale non contributive (lorsque le contrat l'exige et que la police sous-jacente la fournit)

- Exonération des droits de recouvrement
- Reconnaissance de la non-concurrence

Répondre aux besoins spécialisés

L'intérêt de CNA pour le domaine de l'assurance complémentaire et excédentaire porte sur les entrepreneurs commerciaux, industriels et civils dans les catégories cibles suivantes :

- Béton
- Électricité
- Entrepreneurat général
- Nivellement et excavation
- Mécanique et plomberie
- Énergies renouvelables
- Services publics et câblage souterrain
- Toitures industrielles, commerciales et institutionnelles

Une équipe dédiée aux sinistres

Les sinistres excédentaires en matière de responsabilité civile peuvent être très complexes, et une équipe expérimentée peut faire toute la différence. Les professionnels de CNA spécialisés dans les sinistres complémentaires et excédentaires font appel aux meilleurs talents juridiques, à leurs connaissances des juridictions locales et à leur expertise en matière de sinistres catastrophiques pour limiter les dommages et obtenir un résultat équitable.

Stabilité et solidité financière

CNA est l'une des plus importantes sociétés d'assurance de dommages des entreprises aux États-Unis. Forte de plus de 125 ans d'expérience, sa filiale CNA Canada offre une vaste gamme de produits et de services d'assurance standard et spécialisés aux entreprises et aux professionnels aux États-Unis, au Canada et en Europe.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec votre souscripteur local spécialisé en assurance complémentaire et excédentaire dans le domaine de la construction ou visiter le site Internet cnacanada.ca.